

SAVIE - PAVILLONS ANNEXÉS AU FOYER D'HÉBERGEMENT



situation et présentation

Le SAVIE se compose de trois maisons proches les unes des autres. Les bureaux et l'espace collectif se situent dans l'une d'elles.

A proximité des pavillons, se trouvent des commerces dont une supérette, le théâtre d'Orléans ...

Le SAVIE est un service associé à 3 autres structures médico-sociales partageant la même direction (foyer d'hébergement, foyer-appartements et SAVS).

Conditions d'admission et d'accueil

Le SAVIE accueille 10 hommes et femmes en situation de handicap mental, disposant d'une notification de la CDAPH précisant leur qualité de travailleur handicapé et leur orientation en ESAT avec hébergement.

Ils peuvent bénéficier de l'aide sociale départementale pour le règlement de leur hébergement, néanmoins une participation aux frais d'hébergement est demandée.

Projet d'établissement



MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

☞ proposer une vie en mini-collectivité basée sur la notion d'entraide dans un cadre de vie ordinaire. L'absence d'encadrement éducatif permanent (matin, une soirée et la nuit) nécessite, à la différence du foyer, d'avoir acquis un minimum d'autonomie et de repères symboliques (sécurité intérieure, intégration de la loi symbolique...);

☞ identifier et répondre aux besoins de la personne handicapée en tenant compte de son rythme, de son handicap et des ses potentialités :

- ▶ viser son épanouissement et son bien être ;
- ▶ l'accompagner dans sa vie relationnelle, culturelle, citoyenne, familiale, affective et dans sa vie sociale;
- ▶ veiller à sa protection et à sa sécurité morale (psychologique, affective...), physique (santé, hygiène...) et juridique (ses biens, ses droits, ses devoirs ...).

☞ aider à faire et permettre les prémices d'un faire-faire par des apprentissages portant sur la vie quotidienne et la construction de liens sociaux pour maintenir les acquis et en favoriser de nouveaux.

Ces différentes missions visent à l'affirmation de l'identité en lien avec autrui (capacité à faire des choix, des demandes...), à ce que les personnes s'approprient ce lieu pour qu'il devienne leur lieu de vie et à l'émergence de projets de vie vers d'autres formes d'habitation.

